



HAL
open science

Inhumations d'équidés dans la nécropole orientale d'Amphipolis, Grèce

Penelope Malama, Armelle Gardeisen

► **To cite this version:**

Penelope Malama, Armelle Gardeisen. Inhumations d'équidés dans la nécropole orientale d'Amphipolis, Grèce. Les équidés dans le monde méditerranéen antique, Hors Série 1, pp.324, 2005, Colloque international Athènes, EFA, 26-28 novembre 2003. hal-01415637

HAL Id: hal-01415637

<https://hal.science/hal-01415637>

Submitted on 14 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MONOGRAPHIES D'ARCHÉOLOGIE MÉDITERRANÉENNE

LES ÉQUIDÉS

DANS LE MONDE MÉDITERRANÉEN ANTIQUE

Actes du colloque organisé par l'École française d'Athènes,
le Centre Camille Jullian, et l'UMR 5140 du CNRS

Athènes, 26-28 Novembre 2003

Édités par Armelle GARDEISEN

Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique (UMR 5140 et UMR 6573)
et de l'École française d'Athènes.

PUBLICATION DE L'UMR 5140 DU CNRS
« Archéologie des sociétés méditerranéennes : milieux, territoires, civilisations »

ÉDITION DE L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ARCHÉOLOGIE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON
LATTES
2005

Inhumations d'équidés dans la nécropole orientale d'Amphipolis, Grèce

Penelope MALAMA et Armelle GARDEISEN

1. PRÉSENTATION ARCHÉOLOGIQUE

La fondation d'Amphipolis par les athéniens en 437 avant notre ère, sa localisation stratégique, ainsi que la nature cosmopolite et riche de la ville sont les principales causes de sa transformation en un centre culturel, militaire et économique. La société de la cité était tout autant spécifique que sa population était hétéroclite. Dans une région habitée par les Thraces Edonoï, s'installèrent successivement des Perses, des Ioniens, des Athéniens, des Spartiates, de même que les résidents de villes voisines tels que les Argiliens, les Chalcidiens, les Macédoniens et enfin les romains. En 357 av. J.-C., l'intégration d'Amphipolis au royaume de Macédoine marque la fin de l'autonomie de la ville. Amphipolis sera partie intégrante du royaume macédonien tout au long de la période hellénistique et jusqu'à la dissolution de l'état macédonien en 168 av. J.-C.

Les données issues des fouilles archéologiques indiquent une grande extension et une dispersion des nécropoles hors les murs de la ville (fig. 1). Les opérations de fouilles préventives menées entre 1999 et 2002 à la suite de l'élargissement de la route actuelle qui relie Amphipolis et Messolakia ont révélé la nécropole orientale d'Amphipolis qui à ce jour a été datée de la seconde moitié du V^e siècle av. J.-C. jusqu'au bas-empire romain (1). Le nombre total de tombes découvertes ces quatre dernières années de part et d'autre de la route actuelle s'élève à 800 (fig. 2). Les précédentes opérations archéologiques engagées en 1956 par M. D. Lazaridis puis jusqu'en 1998 par des collègues de la IH Ephorie avaient révélé environ 700 tombes dans la nécropole classique et hellénistique (2). On a ainsi constaté que toute la région comprise entre la petite chaîne de collines depuis le lieu-dit Kastan, jusqu'au croisement de l'ancienne route nationale Kavala - Thessaloniki au Nord-Est et à l'Est d'Amphipolis, a livré des tombes correspondant à une durée d'utilisation qui englobe les périodes classique, hellénistique et romaine. La plus grande concentration de tombes est localisée à l'Est de la route actuelle entre les deux tombeaux macédoniens 1 et 2. C'est là qu'ont été mises au jour les tombes les plus anciennes de la seconde moitié du V^e siècle av. J.-C. à la suite desquelles la nécropole classique située au Nord-Est a été mise au jour. Le riche mobilier qui en a été extrait nous permet d'appréhender les pratiques ainsi que les rites funéraires tels qu'ils ont été réalisés au cours des différentes périodes.

Il n'y a pas d'orientation claire au sein de la nécropole orientale d'Amphipolis, même si globalement, les tombes du IV^e sont majoritairement disposées dans le sens Nord-Sud. Les deux pratiques de l'incinération et de l'inhumation ont été utilisées. Pour l'inhumation des morts, les types de tombes adoptés sont usuels : tombes à fosse, tombes à tuiles ou à ciste, sarcophages, tombes maçonnées dans le tuffeau, inhumations dans des vases en marbre ou en terre, ainsi que dans des fosses à même le sol. En ce qui concerne les incinérations, on rencontre des dépôts primaires (la crémation du défunt est intégralement réalisée *in situ*), ainsi que des dépôts secondaires (les os brûlés sont conservés dans un vase). Par ailleurs, on remarque la présence de quelques grandes et riches tombes à ciste dont l'intérieur est enduit de mortier, et agrémenté de décorations de type végétal (guirlandes et spirales à motif végétal, avec imitation de tableaux polychromes) ou de thèmes iconographiques variés (pigeons, caissettes, et silhouettes féminines dans une scène de gynécée).

Le caractère cosmopolite de la population, les éléments attiques et ioniens, ainsi que les contacts établis avec des villes où ont fleuri les arts et les lettres firent d'Amphipolis un centre artistique exceptionnel. Parmi le mobilier le plus récent et le plus significatif de la nécropole orientale, on remarque la présence de vases et d'idoles importés de Ionie et d'Attique. Un ensemble de lécythes blancs de la fin du V^e siècle av. J.-C. ayant pour thème iconographique la visite au tombeau, ainsi qu'un groupe de lécythes à figures noires à décor linéaire et végétal, présentent un intérêt tout particulier. On distingue parmi les figures rouges des pélikés et des hydries dont les thèmes iconographiques dépeignent le cycle de Dionysos et d'Aphrodite (fig. 3). Des frappes monétaires provenant d'autres villes témoignent des contacts entretenus par la cité avec des centres puissants de la contrée helladique. Des frappes en argent de Thasos, Ainos, Larissa, Sicyonne, Akanthos, Arcadie, Aiges, Trezène, de même que des oboles en argent d'Athènes, de Thèbes, et de Sicyonne ont été retrouvées. Dans le groupe des tombes des troisième et second siècles av. J.-C., on remarque de nombreux éléments de la *koiné* grecque. De la période hellénistique, on citera celles qui contiennent des vases en verre, des pyxides simples ou tripodes à décoration à tendance occidentale, des estagnons (vases à parfum fuselés) et des laginos blancs décorés d'instruments de musique ou de couronnes. Dans le groupe des idoles, on distingue les représentations féminines

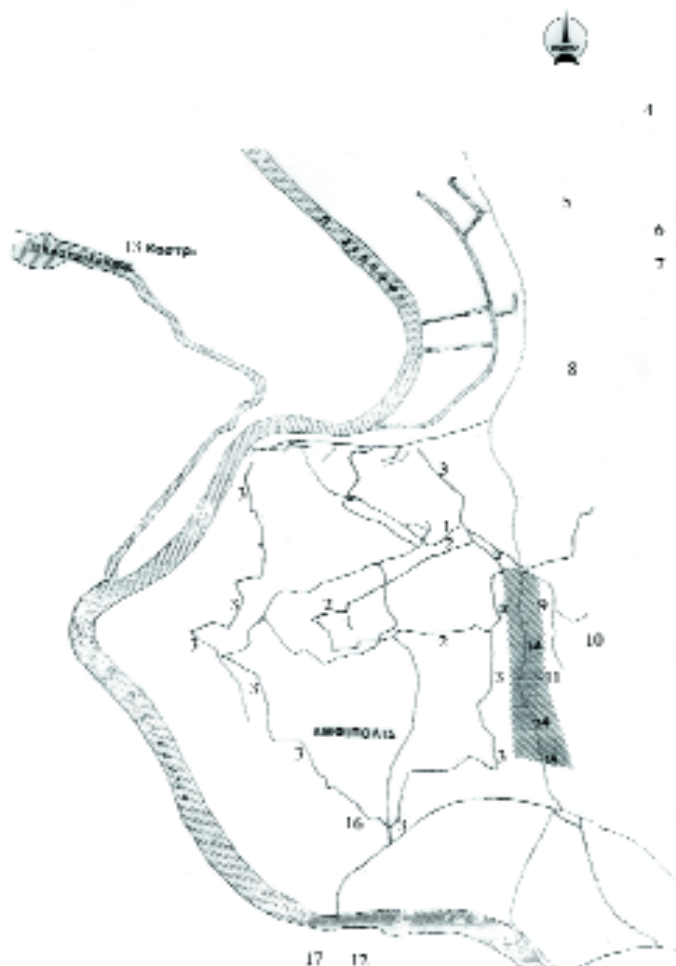


Fig. 1 : Topographie générale de la ville antique d'Amphipolis.

Légende : 1) Musée, 2) Enceinte interne, 3) Grande enceinte externe, 4) Tombeau macédonien Palaiokomis, 5) Site préhistorique *Colline 133*, 6) Tumulus Kasta, 7) Tombeau macédonien Kasta, 8) Nécropole hellénistique, 9) nécropole classique, 10) Tombeau macédonien I, 11) Tombeau macédonien II, 12) Lion d'Amphipolis [monument funéraire], 13) Nécropole Kastri, 14) Nécropole orientale [grisée], 15) Nécropole orientale : tombes à cistes, 16) Nécropole romaine, 17) Nécropole hellénistique *Modi*.

debout, les poupées assises et les figurines d'Eros. Dans les tombes romaines, on retrouve surtout des vases à parfum en terre, des vases en verre, des idoles représentant des animaux ou encore figurant Aphrodite. Le contenu de l'ensemble des tombes de la nécropole orientale est constitué de riches bijoux en or et en argent : des couronnes, des colliers, des diadèmes en or, des boucles d'oreilles et des bagues décorées de pierres précieuses et de décors ciselés (fig. 4).

SECTEUR B : La majorité des tombes du secteur B, à l'Est de la route, sont en fosses et couvertes de tuiles. Leur disposition, effectuée par étapes successives, est dense et désordonnée, que ce soit dans le sens horizontal ou vertical. En dehors du manque d'espace, on note également une forte inclinaison

du sol en allant de l'Est vers l'Ouest. Un mur de soutènement (péribole) en forme de Π a été construit afin d'atténuer cette inclinaison (fig. 5).

Le péribole mesure 60 mètres de longueur et de 0,80 à 1 mètre de largeur avec une élévation maximale conservée de 1,50 m et une orientation du Nord vers le Sud, la façade étant à l'Ouest. L'existence d'une voie funéraire en avant du péribole n'a pas été confirmée archéologiquement. La maçonnerie de la phase la plus ancienne du péribole a été soigneusement réalisée : elle est composée de deux séries de structures orthogonales de tufeu alors que la partie la plus récente est faite de terre et de pierres tendres de dimensions diverses. La partie la plus ancienne est bien conservée dans sa longueur sur son grand côté externe et sur l'aile Sud-Est du péribole. À l'inverse, la partie Nord-Est appartient presque exclusivement à la deuxième phase de construction. La face interne est construite sommairement avec des pierres tendres. Cinq arcs-boutants en pierre ont été montés de façon sommaire le long de ce mur (fig. 6). La partie Sud du péribole comprend un piédestal (sorte de mémorial funéraire) qui devait supporter des stèles. Au niveau de la couche supérieure du péribole, les tombes sont datées du III^e siècle av. J.-C. alors qu'en dessous du niveau des fondations, on recense principalement des tombes de la fin du IV^e s. et du III^e s. av. J.-C. Quelques stèles funéraires enchâssées dans la partie supérieure du péribole donnent ainsi des indications sur sa chronologie.

Λ 1367 : stèle de marbre inscrite insérée dans le grand côté du péribole. Traces de couleur bleue sur les acrotères et la corniche. Inscription de dix lignes, noms avec patronymes.

Λ 1378 : incluse dans le mur Nord-Est du péribole. Stèle funéraire de marbre inscrite présentant un décor végétal et une scène de *dexiôsis* en bas relief. Inscription : ΔΟΡΙΑΣ ΧΑΡΙΔΑΜΑΣ. Une silhouette féminine assise avec un enfant dans les bras tend la main à une femme debout (fig. 7).

Les tombes d'équidés qui ont été découvertes à l'Est et à l'Ouest du péribole présentent un intérêt tout particulier (fig. 2). Aucune autre tombe d'équidés n'a été repérée sur l'ensemble de la surface de la nécropole qui a pourtant été explorée sur une superficie de 2 km environ à l'Est et à l'Ouest de la route actuelle (3). On distingue six grands groupes d'inhumations d'équidés : 217, 207-207β-207γ, 258, 259, 262-262β, 248 et 264. Les animaux ont été enterrés au milieu des tombes humaines. Des dents de chevaux ont également été retrouvées, à l'état isolé, à l'intérieur des tombes 204 et 255. Les observations de terrain ne permettent pas de mettre en relation de façon certaine les tombes humaines contiguës avec celles des équidés.

Les équidés du groupe 217 ont été retrouvés dans les couches supérieures du terrain, soit à 1,50 m au-dessus des groupes 258 et 262β qui proviennent des niveaux les plus

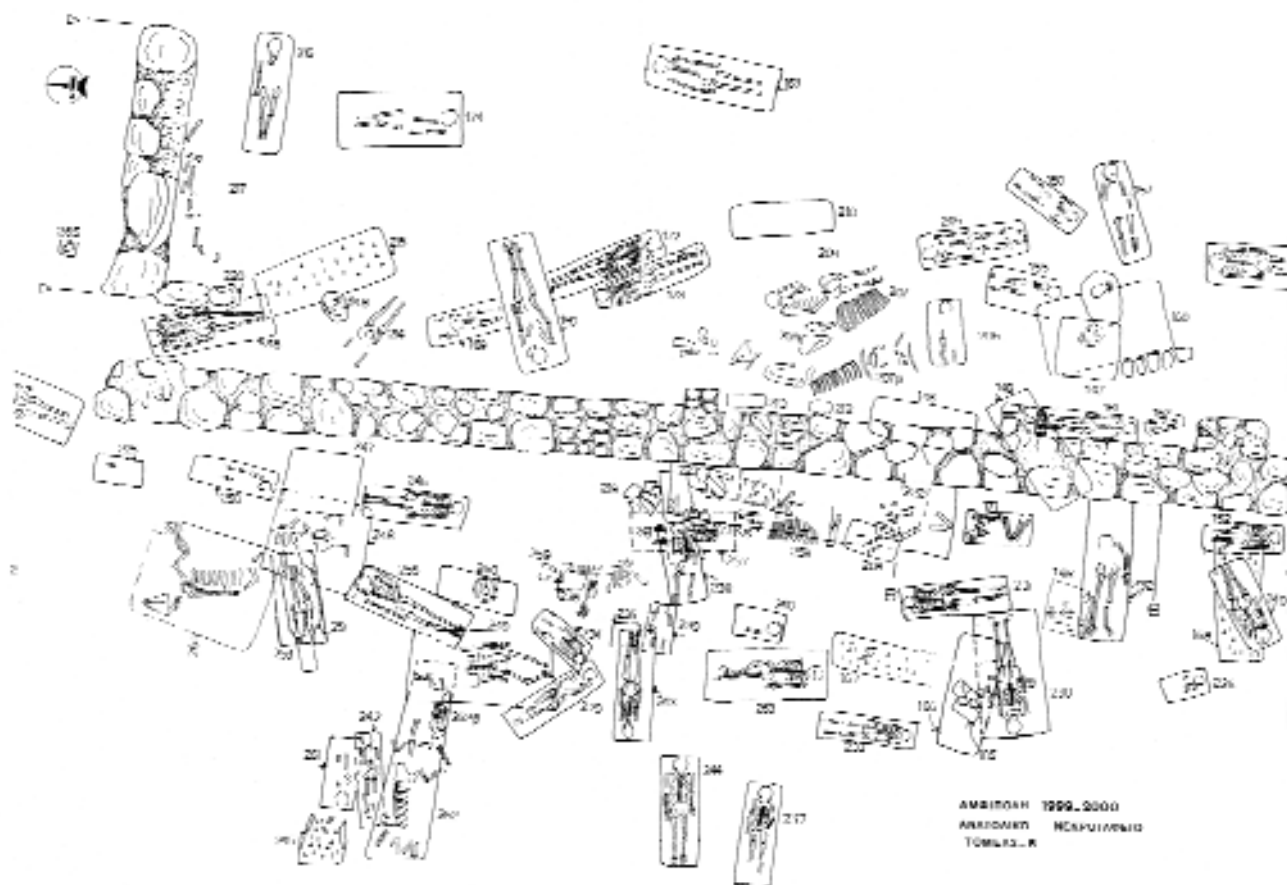


Fig. 2 : Secteur B : plan de la fouille avec les inhumations d'équidés.



Fig. 3 : Péliké à figures rouges avec une représentation de Dionysos (Tombe 160).



Fig. 4 : Boucles d'oreilles en or (Tombe 216).



Fig. 5 : Vue générale du mur de soutènement du péribole.



Fig. 6 : Face interne du péribole avec les contreforts.



Fig. 7 : Stèle funéraire avec scène de *dexiôsis* (A 1378).

profonds. Du fait de la déclivité du terrain, nous pensons que cette différence d'altitude est faible et que les animaux ont été enterrés à la même période. Le fait que les équidés les plus éloignés des murs du péribole sont ceux qui se sont le mieux conservés (264, 262 et 262 β) et qu'à l'inverse, les autres (215, 248, 258, 207, 207 β) sont ceux qui présentent les plus mauvaises conditions de conservation des restes, valide l'hypothèse selon laquelle le mur de péribole a été construit après l'enfouissement, ce qui a en partie provoqué la destruction des squelettes humains et animaux datés de la fin du IV^e av. J.-C.

Le groupe des équidés 207-207 β -207 γ (fig. 8) : parmi les mobiliers et restes osseux de l'individu 207 β , on a retrouvé une monnaie en bronze de Philippe II [N 4764] (4) d'une grande importance pour la datation de ces tombes. Les tombes à fosse sans mobilier 209 et 205 qui se situent près des équidés contenaient, d'après les études ostéologiques, les squelettes de deux hommes âgés entre 30 et 40 ans présentant des traces de blessure. Les membres antérieurs de l'équidé 207 ont été retrouvés mêlés aux jambes du squelette humain de la tombe à fosse 209 (fig. 9).

Les tombes 169 [N 4623 – N 4624] et 172 [N 4628] contenaient des monnaies de Philippe II [N 4623 (5) – N 4624 (6) – N 4628 (7)] ; elles ont été découvertes au même niveau et légèrement au Nord du groupe d'équidés 207-207 β -207 γ , de même qu'un lécythe aryballisque à figures rouges avec un décor linguiforme a été trouvé à l'intérieur de la tombe 173 qui appartient au même ensemble que les tombes 169 et 172.

Dans le groupe d'équidés 258, à l'Ouest du péribole et plus précisément dans les fondations de ce dernier, on a exhumé les restes osseux épars de plusieurs équidés sur une longueur de 5 mètres ainsi que le squelette d'un cheval et deux crânes humains (fig. 10). Une monnaie de bronze de Philippe II [N 4961 (8)] a été déposée dans la bouche d'un crâne humain dans le groupe des équidés 258.

La tombe à fosse 257 qui a été découverte au même niveau que les équidés du groupe 258 contenait une sépulture d'adulte et son mobilier la date de la fin du IV^e – début du III^e s. av. J.-C. ; le défunt avait dans sa bouche une monnaie d'argent [N 4960 (9)] (fig. 11). La tombe à fosse 238 qui a été retrouvée au-dessus de la tombe 257 selon une orientation Est-Ouest est datée par ses offrandes du II^e s. av. J.-C. Elle contenait le corps d'un adulte dont le squelette ne s'est pas bien conservé : il manque l'humérus droit et le tibia gauche.

La tombe à fosse 263 orientée Nord-Sud et localisée à l'Ouest de la tombe 258 à un niveau inférieur à celui des inhumations d'équidés contient un squelette partiel dont le crâne est décomposé ainsi qu'un bassin. Il manque la partie distale du bras droit alors que la jambe droite est fléchie au-dessus de



Fig. 8 : Le groupe des équidés 207-207β-207γ.



Fig. 9 : La tombe en fosse 209.



Fig. 10 : Le groupe des équidés 258.

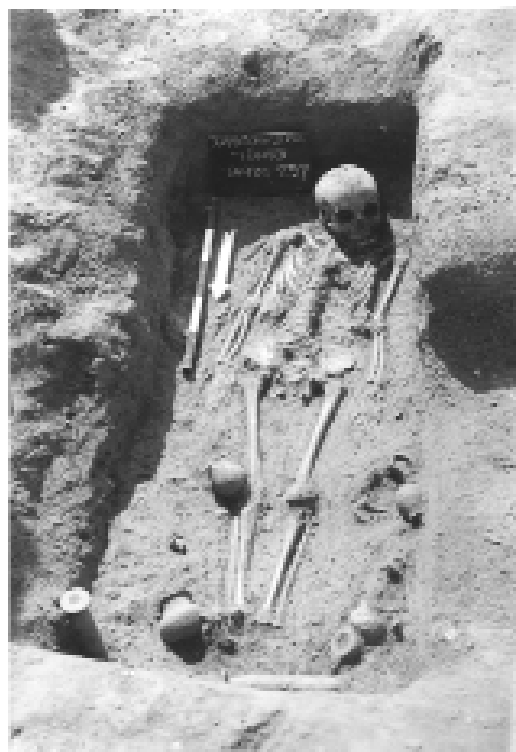


Fig. 11 : La tombe à fosse 257.

la gauche au niveau du genou. Le défunt était accompagné d'offrandes sous la forme de vases et d'une pièce d'argent d'Arcadie [N 4964 (10)] placée dans la bouche (fig. 12).

Les inhumations d'équidés 259, 262, 248 et 264 se situent à la même profondeur et autour de la grande tombe à fosse 249 qui était enduite intérieurement d'une couche de chaux. Cette tombe 249 contenait le squelette d'un homme dont le crâne était placé sur le côté droit du thorax, la jambe droite pliée au niveau du genou : il présentait également des marques de blessures et de perte de dents de son vivant. La tombe a été datée de la fin du IV^e s. av. J.-C. grâce au mobilier funéraire (fig. 13).



Fig. 12 : La tombe à fosse 263.

Au Sud-Est de la tombe 249 et à environ 3 mètres à l'Ouest du mur de péribole, on a retrouvé le groupe d'équidés 259 qui est orienté dans le sens Nord-Sud. Le crâne d'un individu au moins a été conservé dans la partie Nord ainsi que divers éléments épars du squelette. Aucune offrande n'a été identifiée autour ou en association des inhumations d'équidés (fig. 14). Au Nord-Ouest de ce groupe d'équidés 259, on a retrouvé la tombe 243 attribuée à un homme qui présentait des signes d'arthrite, de maladies infectieuses et qui avait également perdu des dents au cours de sa vie. Le mobilier funéraire est constitué par un lagynos à figures noires, une amphore de type macédonien, et une monnaie en bronze de Cassandre [N 4867a (11)] (fig. 15). La tombe en fosse 255 qui se trouve au milieu du groupe d'équidés 259 et 248 contient les restes d'un homme mature dont l'âge est estimé à environ 30-40 ans et la stature évaluée à 1,70 cm. Le mobilier funéraire correspondant est daté du II^e s. av. J.-C.

La série des équidés 262-262β sur la bordure Ouest du secteur B est orientée dans le sens Est-Ouest : les squelettes sont en bon état mais les crânes n'ont pas été conservés. Les membres antérieurs de l'équidé 262 étaient fléchis et une partie du crâne se trouvant près du corps de l'animal laisse supposer que la tête devait être au Nord (fig. 16). Le squelette de l'équidé 262β se trouvait en contrebas de l'individu 262 : il est conservé sur 1,30 m de long et ses membres antérieurs se trouvaient à



Fig. 13 : La tombe à fosse 249.



Fig. 14 : Le groupe des équidés 259.



Fig. 15 : La tombe à fosse 243.

l'Ouest alors que l'on imagine le crâne posé au Sud (fig. 17). Plus au Nord et à un niveau supérieur, se trouve la tombe 242 orientée dans le sens Nord-Est/Sud-Ouest. Le squelette, incomplet, est en mauvais état : il manque la main gauche et une partie de la droite, une portion de la colonne vertébrale ainsi que le tibia gauche. Cette tombe est datée par son contenu mobilier du II^e siècle avant J.-C. (fig. 18).

L'ensemble 264 se trouve à l'extrême Nord du secteur B. Un squelette au moins est entier, déposé dans le sens Nord-Sud avec la tête au Nord (fig. 19). Au Sud-Est de ce groupe, on a retrouvé les restes des équidés de l'ensemble 248, avec

des ossements éparpillés sur une surface de 1,80 m de long sur 1,30 m de large (fig. 20). Au milieu des ossements, se trouvait une kylix à deux anses datée du III^e s. av. J.-C. Entre les inhumations d'équidés 248 et 264 et légèrement plus à l'Est, mais toujours au même niveau, la tombe à tuiles 253 contenait le squelette d'un homme qui mesurait environ 1,60 m. Le corps est orienté Ouest-Est avec la tête à l'Ouest : le squelette a été écrasé au niveau du crâne et du thorax. Un strigile en fer était posé près de la jambe gauche et une monnaie en bronze de Cassandre [N 4926 (12)] avait été posée dans la bouche (fig. 21).

La cité d'Amphipolis représente un centre urbain important du monde grec avec une longue tradition d'influence attique et ionienne doublée de liens étroits avec le royaume de Macédoine ; c'est dans ce creuset que la ville a adopté cette coutume ancienne de pratiques funéraires connus en Grèce et en Macédoine. L'état fragmentaire des squelettes de chevaux ne nous permet pas de déterminer la technique de mise à mort, bien que dans chacun des cas, cette opération ait probablement été réalisée, comme c'est le cas d'une offrande ou d'un sacrifice réalisé en l'honneur d'un défunt, selon une cérémonie dictée par quelque rituel. Compte tenu des classes d'âges établies par l'étude archéozoologique (équidés adultes dans la force de l'âge, cf. §2), on considère comme improbable l'éventualité du simple enterrement de chevaux dans ce secteur de la nécropole à la suite de leur mort naturelle, compte tenu du caractère sacré de cet espace. On envisage donc qu'il existe un lien entre les chevaux et les tombes adjacentes dans les niveaux du IV^e et du début du III^e s. av. J.-C. ; par ailleurs, les chevaux n'ont pas été enterrés avec les défunts dans la même tombe, comme cela a déjà été observé en Grèce. Leurs sépultures sont donc ici bien différenciées.

2. ÉTUDE ARCHÉOZOLOGIQUE

Le mobilier osseux d'origine animale provient des ensembles décrits ci-dessus et correspond aux inhumations d'équidés entiers ou quasi-entiers datés de la fin du IV^e et du III^e s. avant notre ère. Ces dépôts sont tous issus de la zone B (TOMH B), la plus septentrionale de cette nécropole (fig. 1).

Le plan (fig. 2) fait état de l'accumulation progressive de tombes dans lesquelles s'insèrent les inhumations d'équidés ; certaines de ces structures ont été observées en place et il a parfois été possible de mettre en évidence les limites des fosses dans lesquelles les animaux ont été déposés. Il est important de noter que si les tombes humaines étaient dotées d'un mobilier riche et abondant, les inhumations équinnes en étaient totalement dépourvues. De ce fait, il est délicat de proposer des datations précises.

Le mobilier archéozoologique sera décrit dépôt par dépôt. Lorsque cela était possible, les squelettes ont été identifiés individuellement, ce qui autorise la mise en évidence des parties présentes en fonction des conditions de conservation et de



Fig. 16 : Le groupe des équidés 262.



Fig. 17 : Le groupe des équidés 262β.



Fig. 18 : La tombe à fosse 242.

collecte des ossements sur le terrain. Les conditions de fouille, en opération de sauvetage, font que les ensembles n'ont pas été tamisés ce qui peut être à l'origine de certains déficits osseux, en particulier pour les ossements de petite taille qui ont pu échapper à l'œil des fouilleurs. Dans chaque cas, nous avons procédé à une détermination spécifique de l'animal, une estimation de l'âge et du sexe a été proposée, et une recherche systématique d'éventuelles marques de découpe a été réalisée. Le dénombrement a été effectué en nombre de restes correspondant à un nombre de restes initial (NRi : équivalent du NME)



Fig. 19 : Le groupe des équidés 264.



Fig. 20 : Le groupe des équidés 248.



Fig. 21 : La tombe à tuiles 253.

compte tenu de la bonne conservation générale des os et d'un taux de fragmentation d'autant plus réduit que de nombreux remontages et collages ont pu être effectués (fig. 22). Lorsque c'est le cas, les différents individus répertoriés au sein d'une même tombe portent un numéro d'ordre précédé par celui de la tombe d'origine (ex : Tombe 207 β -1, 207 β -2). On note cependant que l'attribution des ossements à chaque animal est parfois délicate, en particulier lorsque le matériel est peu abondant ou fragmenté : le nombre d'individus est juste, mais la distribution précise des os qui est proposée est uniquement fondée sur des critères de taille, de croissance et d'analogies réalisés au niveau macroscopique.

Trois classes de taille, grande moyenne et petite, ont servi au classement des ossements afin de faciliter la discrimination entre individus.

Les déterminations spécifiques ont été réalisées à partir des travaux de Arloing (1882), Barone (1976), Davis (1987), Peters (1998), Eisenman (1979, 1986), Eisenman et Beckouche (1986), et Forest (inédit).

Les principaux critères retenus sont les suivants :

- morphologie dentaire du sillon lingual (Davis 1987) et du pli caballin (Eisenmann 1980),
- morphologie osseuse : scapulas, radius, métacarpiens, tibia, phalanges proximales, vertèbres lombaires (Peters 1998 ; Forest inédit, Arloing 1882, Barone 1976),
- format de l'équidé évalué au niveau macroscopique au moment de l'individualisation de chaque animal,
- ostéométrie comparative (Eisenmann 1986 et Eisenmann-Beckouche 1986) et indices de gracilité (Davis 1987).

La détermination des équidés présente la difficulté majeure de distinguer le cheval vrai de l'âne sur des critères morphologiques peu ou mal fixés et qui ne sont pas forcément déterminants dans la diagnose, ce à quoi s'ajoute le phénomène de l'hybridation qui peut avoir des conséquences osseuses variables non maîtrisées selon les individus (en fonction de l'âge, du sexe, et des morphotypes). Notons à propos de la référence à la taille ou au format que certains hybrides, en particulier les mules, peuvent être plus grands que des chevaux. La hauteur au garrot a été calculée selon les coefficients de Kiesewalter (1888) : elle est utilisée ici à titre indicatif et non pas comme une donnée zoologique certaine. Les classes d'âges sont établies à partir des critères de synostose osseuse extraits de Barone (1976) et des stades d'usure dentaire de Guadelli (1988).

L'orientation des corps n'est indiquée que dans les cas où les connexions anatomiques ont pu être observées *in situ*, ou *a posteriori* sur des documents graphiques de terrain ; à défaut, on signale l'orientation de la tombe (fig. 22 : T. 248).

Pour plus de détails sur la composition anatomique des assemblages, les critères de diagnose spécifique, les classes d'âge, ou la taille des animaux, le lecteur est invité à se référer au tableau de description des individus (fig. 22).

2.1 Inventaire des équidés

2.1.1. Tombe 112

Le mobilier provenant de cette tombe ayant été perdu, on ne retiendra ici que la description de terrain qui signale seulement la présence de dents de “cheval” à l’état isolé. En l’absence d’examen plus approfondi, on dénombrera dans ce cas un individu, équidé probablement adulte.

2.1.2. Tombe 204

Cette tombe est une tombe anthropique dans laquelle une incisive supérieure gauche attribuée à un équidé adulte (de grande taille ?) a été retrouvée. Elle se trouvait mêlée aux restes osseux humains et constitue le seul fragment d’origine animale associé à la tombe, comme dans le cas de la T. 255.

2.1.3. Tombe 207

La structure 207 correspond à l’inhumation d’un équidé dont le squelette est incomplet : le matériel osseux est en effet fragmenté et le crâne ainsi que d’autres éléments (membres et extrémités des membres) ne sont pas conservés.

Le corps est orienté Sud-Est/Nord-Ouest avec la tête au Nord-Ouest et le corps déposé sur le côté droit. Apparemment, il n’y a pas de creusement de fosse. D’après les relevés de fouille, la cage thoracique et les vertèbres cervicales étaient en connexion anatomique. L’étude en laboratoire a permis de trouver des appariements positifs entre les articulations qui confirment que ces ossements appartiennent à un seul animal.

Les observations effectuées au niveau morphologique ainsi que la taille des os orientent vers la détermination d’un cheval : grande taille, forme de l’articulation distale du tibia, aspect de la face palmaire du radius malgré un développement marqué de l’insertion, forme rectiligne et régulière de la scapula, morphologie de la face palmaire du métacarpe. Les caractères caballins de cet équidé sont donc bien établis à différents niveaux du squelette de même que le rapport entre la longueur et le diamètre transverse du métacarpe place cet individu dans les limites de variations d’*Equus caballus* (Davis 1987). Par ailleurs, toutes les articulations visibles sont soudées : coxal, extrémité distale du tibia, scapula, extrémité proximale du radius, olécrâne, métacarpe, disques vertébraux. D’après Barone (1976), l’état de croissance osseuse indique un âge d’au moins 4,5-5 ans.

Aucune trace de découpe ou d’altération osseuse d’origine anthropique (strie, découpe, feu, fracturation) n’a été observée.

Les connexions anatomiques concernent : une partie du rachis et la cage thoracique, le membre antérieur droit (incomplet) et le membre postérieur gauche (incomplet). Le membre

postérieur droit est absent au-delà du coxal et le membre antérieur gauche au-delà de la scapula. Dans les deux cas, la “rupture” s’observe au niveau de la ceinture. La perte de la patte antérieure gauche, sachant que le corps était déposé sur le côté droit, peut être liée à un creusement ou un réaménagement ultérieur, phénomène qui pourrait également expliquer le glissement d’une patte postérieure (la gauche), dans la tombe humaine mitoyenne 209 (consécutive, de ce fait, à celle du cheval), perturbations aux cours desquelles la patte postérieure droite aurait été exhumée et éliminée ou perdue. En ce qui concerne la tête, il est possible que la proximité avec la tombe humaine 206, si celle-ci a été creusée postérieurement au dépôt caballin, soit à l’origine de sa disparition. De telles observations permettraient, si elles étaient confirmées, d’établir l’ordre de creusement des tombes : 209 puis 207 (cheval) et enfin 206.

Quoi qu’il en soit, ces résultats orientent vers la mise en évidence d’une inhumation de cheval adulte dont les restes ont certainement subi des remaniements post-dépositionnels en relation avec les aménagements des inhumations attendues, qu’elles soient humaines (T. 206 et 209) ou animales (T. 207 β et 207 γ). En effet, le membre antérieur droit a glissé aux pieds du squelette de l’inhumation voisine (T. 209, en pleine terre) et le membre postérieur gauche a été déplacé (ou placé) sous le corps. Ces anomalies de position pourraient traduire soit le dépôt d’un animal déjà en partie décomposé, soit des remaniements liés à l’installation de tombes postérieures. De plus, en l’absence de fosse de creusement, il n’est pas exclu d’envisager que le cadavre de cheval a seulement été recouvert de terre et non pas enterré au sens strict.

Les observations de terrain font état de trois dépôts animaux codés 207, 207 β et 207 γ , ce dernier n’ayant néanmoins livré aucun os. Ils sont tous datés du quatrième siècle avant notre ère.

2.1.4. Tombe 207 β

L’analyse en laboratoire du mobilier osseux a permis d’individualiser quatre équidés, respectivement numérotés de “équidé 1” à “équidé 4”. L’assemblage était désorganisé, et seule la connexion d’une portion de rachis avec les côtes attendues (cage thoracique) a été observée *in situ* (fig. 8). Cette portion a été attribuée sous réserve à l’équidé 1.

2.1.4.1. Equidé 1

Il s’agit d’un squelette incomplet représenté par la cage thoracique en connexion, le membre postérieur droit conservé du coxal jusqu’à l’articulation tarsienne (complète), une extrémité proximale d’humérus droit, un radius droit, une ulna droite, un tibia sub-entier gauche, et un métatarsien rudimentaire. Si on se réfère à la position de la cage thoracique, on constate qu’elle a été déposée selon une orientation similaire à

celle du cheval de la tombe 207 ; malheureusement la position exacte des ossements n'a pas été déterminée et il n'est pas possible d'indiquer où se trouvait la tête, ni sur quel côté l'animal reposait. La morphologie de l'articulation distale du tibia lui confère un caractère asinien marqué. Par ailleurs, la petite taille de cet individu, pourtant adulte, oriente vers l'identification d'un âne. L'estimation de l'âge est fondée sur les soudures effectives du coxal, du tibia, de l'extrémité distale du fémur (plus de trois ans) et sur l'extrémité proximale du fémur non épiphysée (cette synostose survient autour de trois ans et demi) : ainsi, il est possible d'attribuer à cet âne un âge approximatif compris entre 3 et 3,5 ans.

Les appariements réalisés sur les os des membres confirment qu'ils appartiennent bien au même animal. Aucune trace de brûlure, de découpe ou de fracturation volontaire n'a été décelée au cours de l'examen des surfaces osseuses.

2.1.4.2. *Equidé 2*

Cet équidé, relativement bien conservé, est néanmoins incomplet. Le crâne est cassé, et le reste du corps est essentiellement représenté par les membres car le squelette axial est sous-représenté. Au niveau des membres, de nombreux appariements permettent de confirmer qu'il s'agit d'un seul et même individu malgré la dispersion des différents éléments osseux sur le terrain. L'état de conservation des os crâniens et des séries dentaires, associé aux caractéristiques morphologiques des os longs (en particulier radius, métacarpien III, tibia, métatarsien III, phalanges) soulignent le caractère asinien de cet équidé dont la grande taille nous oriente vers la détermination d'un hybride : le mulet. En effet, la présence et l'aspect de trois canines isolées, formées mais non usées, suggèrent qu'il s'agit probablement d'un mâle. Enfin l'observation des soudures osseuses et des usures dentaires place ce mulet dans le stade 4 décrit par Gualdelli (1988), c'est-à-dire dans un âge situé entre 5 et 8 ans : les dents sont peu usées, en particulier la troisième incisive, et la soudure de l'épiphyse proximale de l'humérus est encore visible sous la forme d'une ligne. Aucun élément ne permet de savoir comment le corps était placé originellement. Les phénomènes de remaniements et de dispersion évoqués pour l'équidé 1 ont dans ce cas été encore plus manifestes. De plus, des stries fines et courtes ont été repérées au niveau des deux faces internes (linguales) des mandibules sur le bord ventral sous la deuxième prémolaire et sous le diastème côté droit et juste en arrière de la zone d'insertion mandibulaire côté gauche, dans le sens vertical légèrement oblique. Ces traces se situant sur la face linguale de l'os, il semble difficile de les attribuer à une action de dépouillement : on pensera plutôt ici à un enlèvement de la langue. Cette proposition d'interprétation n'est confirmée par aucune autre trace, même sur le fragment d'os hyoïde retrouvé. On remarque que ce crâne a subi une destruction importante (par tassement ou choc lié à un creusement proche) et que c'est aux conditions optimales d'enfouissement puis de ramassage que l'on doit la

récupération des différents fragments, même à l'état isolé comme l'était l'ensemble des dents : les portions incisives et jugales des maxillaires inférieures et supérieures étaient cassées.

2.1.4.3. *Equidé 3*

Le troisième individu reconnu est seulement représenté par quelques ossements dont deux héli-mandibules cassées (dents jugales isolées) et un segment humérus-ulna qui ont été appariés. Ces restes semblent appartenir à un individu de taille moyenne et adulte, dont l'âge est évalué entre 5 et 7 ans. La morphologie asinienne observée sur les dents ainsi que sur une phalange proximale antérieure oriente vers la reconnaissance d'un hybride, toutefois, cette détermination reste sous réserve, le caractère épars de cet assemblage couplé à la fragmentation des restes nous obligeant à rester prudentes sur ce point. La phalange présente par ailleurs des stries courtes et parallèles très nettes situées sur le milieu de la diaphyse dorsale de l'os : ces marques de découpe soulèvent l'éventualité d'une découpe de la peau à la base du membre antérieur qui est peut-être liée au dépouillement de l'animal.

2.1.4.4. *Equidé 4*

Ce quatrième équidé a été identifié sur la seule présence d'un humérus droit cassé et de grande taille. Il s'agit d'un équidé adulte mais sans distinction possible entre cheval et hybride.

2.1.5. *Tombe 217*

L'assemblage osseux issu de cette tombe est quantitativement faible et présente un caractère altéré et fragmenté dominant. Il a toutefois été possible de distinguer trois individus différents sur la base de leur format : un équidé de grande taille, un de taille moyenne, et un de petite taille. Pour le détail des distributions anatomiques, nous renvoyons le lecteur au tableau de dénombrement (fig. 22). Aucune trace de découpe ou de feu n'a été observée.

2.1.5.1. *Equidé 1*

Cet équidé n'est représenté que par ses deux métatarsiens III (os canon) gauche et droit, qui, s'ils n'autorisent pas de diagnostic spécifique, individualise cet animal (adulte) du reste du mobilier faunique par leur robustesse.

2.1.5.2. *Equidé 2*

Cet individu également adulte a un âge compris entre 10 et 15 ans établi grâce à la conservation de la série de molaire inférieure gauche. La mandibule correspondante a été retrouvée à l'état fragmentaire, comme l'essentiel des éléments du squelette appendiculaire également cassés et incomplets. Cet

équidé n'a pas reçu de diagnose spécifique dans la mesure où il présente à la fois des caractères asiniens et des caractères caballins au niveau dentaire, si on se réfère aux critères proposés par Davis (1987).

2.1.6. Tombe 248

La tombe 248 d'orientation Nord/Sud comprenait un assemblage osseux non organisé (fig. 20) attribué à un équidé adulte de taille moyenne identifié comme un cheval à partir des critères morphologiques offerts par les scapulas, radius, métacarpiens III, phalanges proximales antérieures et postérieures, tibias. Cette diagnose morphologique est également confirmée par le rapport entre longueur et diamètre transverse du métacarpien III qui place l'individu dans le domaine de variation des chevaux (Davis 1987).

Ce cheval est particulièrement bien conservé du point de vue squelettique, malgré des remaniements importants qui sont sans doute à l'origine de l'absence de la tête et d'une partie du squelette axial. Il n'y pas de connexions anatomiques observées *in situ*. En revanche, les os des membres bien conservés et souvent entiers ont permis de procéder à de nombreux appariements et recollages qui confirment la présence d'un seul individu dans la tombe. A ce titre, l'état de croissance de l'ensemble des segments osseux indiquent que l'individu, adulte, était âgé d'au moins 5 ans. En l'absence de séries dentaires, il est impossible d'être plus précis sur cette évaluation. Les ossements ne portent aucune trace de découpe ou de feu.

2.1.7. Tombe 255

Cette tombe est une inhumation humaine au sein de laquelle un scaphoïde gauche entier d'équidé de petite taille (âne ?) a été retrouvé à l'état isolé. Elle est située entre les deux inhumations d'équidés T. 248 et T. 262β. La taille de cet os exclut qu'il appartienne à l'individu de la tombe 248 pourtant dépourvu de son scaphoïde. Il est plus probable, si sa présence est à mettre sur le compte de phénomènes de réorganisation post-dépositionnelle, qu'il provienne de l'assemblage de l'un des deux équidés de petite taille (équidés 4 ou 5) répertoriés dans la tombe 262β. Cette hypothèse n'est malheureusement pas démontrée du point de vue ostéologique, comme nous ne pouvons exclure d'emblée la pratique consistant à déposer, avec le défunt, un ossement isolé animal. Un cas similaire a en effet été observé dans la tombe 204.

2.1.8. Tombe 258

La tombe 258 contenait un assemblage osseux animal complexe composé d'un ensemble de six individus dont un était en partie en connexion anatomique au moment de la

mise au jour de la structure, située le long du mur Nord-Sud (fig. 2 et 10). Cet assemblage a très probablement subi des remaniements importants liés à la construction du mur Nord-Sud ou bien à la succession des inhumations dans ce secteur de la nécropole. La dispersion des ossements y est en effet très sensible, ce qui a rendu délicate l'attribution de chaque reste à un équidé bien individualisé, le critère de la taille s'avérant insuffisant dans ce cas, lorsque l'on effectue les tris au niveau macroscopique. Il est intéressant de noter que T. 258 est la seule tombe qui ait fourni du mobilier osseux qui ne soit pas issu d'équidés : il s'agit en effet d'une extrémité distale d'humérus droit de chien adulte de taille moyenne et d'une vertèbre de poisson de petite taille. De plus, deux fragments de calottes humaines étaient associées au mobilier faunique, ce qui traduit là encore le caractère remanié de l'assemblage.

En ce qui concerne les ossements d'équidés, aucun ne présentait la moindre trace de découpe ou de brûlure.

2.1.8.1. Equidé 1

Il s'agit d'un individu de grande taille, à caractères caballins marqués, dont l'âge est estimé à environ 5-7 ans compte tenu de l'usure dentaire des molaires et de l'état de croissance général du squelette. La cage thoracique était en partie en connexion anatomique ce qui permet d'établir l'orientation Nord-Sud de la carcasse. Néanmoins, les observations de terrain manquent et la dispersion des autres éléments du squelette ne permet pas de déterminer plus précisément la position de l'animal lors du dépôt. Plusieurs portions anatomiques font défaut mais il a été possible d'apparier les éléments présents, en particulier la série jugale inférieure droite et le membre postérieur gauche. Les ossements présentent un bon état de conservation ce qui permet d'exclure les phénomènes de conservation différentielle dans le déficit observé. Les membres absents ont probablement été éliminés à la suite de creusements et d'aménagements successifs, même si on ne peut pas exclure la pratique de dépôts partiels d'animaux, comme cela est suggéré dans les tombes ne contenant qu'un seul os.

Cet animal présente une pathologie de bouleture au niveau métacarpo-phalangien : les exostoses observées ne concernent pas les zones strictement articulaires mais cernent les os au niveau de la base distale (os canon) et proximale (phalange) des diaphyses. Cette pathologie liée à un défaut d'aplomb peut avoir une origine traumatique mais seule une radiographie pourrait confirmer ce diagnostic (communication orale Y. Lignereux). En tout état de cause, l'animal devait en souffrir dans le cas où on le faisait encore travailler (monte, portage).

2.1.8.2. Equidé 2

Comme dans de nombreux cas de la nécropole, le crâne de cet individu n'a pas été conservé : ne subsistent que les restes osseux fragmentés des mandibules ainsi que les séries de

jugales et deux incisives inférieures isolées. Le squelette post-céphalique se réduit à quelques éléments des membres postérieurs et à des fragments de vertèbres. Le dessin des plis d'émail et la grande taille de l'animal oriente vers la mise en évidence d'un hybride (cf. mule ?), bien qu'un radius gauche bien conservé se caractérise plutôt par son caractère caballin. L'âge de cet équidé de grande taille à affinité asinienne a été établi à partir de l'état d'usure des incisives et des troisièmes molaires inférieures à environ 5-7 ans. Cet âge est corroboré par les degrés de synostose de l'ensemble du squelette appendiculaire.

2.1.8.3. *Equidé 3*

Le lot attribué à l'équidé 3 est constitué de paires d'ossements appariés (droite-gauche) mais aucune connexion stricte n'a été observée : il s'agit de radius, de coxaux et de tibias, ainsi qu'un fragment de fémur droit isolé. Cet assemblage épars mais cohérent malgré tout permet d'identifier les restes d'un équidé adulte de grande taille à caractères caballins (radius et tibia). Les soudures épiphysaires des os présents indiquent qu'il a au moins cinq ans.

2.1.8.4. *Equidé 4*

L'équidé 4 est un individu de taille moyenne à affinité asinienne (morphologie des radius et du tibia) et d'âge adulte (plus de 3,5-4 ans). Sa taille de même que le matériel osseux présent ne permettent pas de préciser sa nature taxonomique, raison pour laquelle nous nous limiterons au terme d'hybride.

2.1.8.5. *Equidé 5*

L'équidé 5 est un individu de petite taille à caractères morphologiques asiniens bien marqués et dont l'âge peut être précisé grâce à la présence d'une tête fémorale à peine soudée (la ligne de l'épiphyse est encore visible) : cet état de l'os indique un âge approximatif de 3,5 à 4 ans. Le membre antérieur droit est particulièrement bien conservé de même qu'une portion de rachis auquel correspondent probablement une série de côtes fragmentées qu'il est difficile d'apparier avec certitude. Les autres os présents proviennent d'une patte postérieure gauche démembrée. Le dépôt est donc incomplet, même si les appariements observés soulignent l'homogénéité initiale du dépôt.

2.1.8.6. *Equidé 6*

Seul un os canon (métacarpien III) droit entier, et de petite taille, a permis d'individualiser cet équidé adulte, certainement un âne si on se réfère à la morphologie des métacarpiens III (Peters 1998) et à la taille de l'animal : sa hauteur au garrot est évaluée à environ 1 mètre.

2.1.9. *Tombe 259*

Le matériel osseux d'origine animale contenu dans cette tombe témoigne de dépôts multiples d'équidés dont les carcasses ont subi un certain nombre de remaniements (fig. 14). On n'observe plus, dans ce cas, qu'un crâne (incomplet et déplacé), une portion de rachis représenté des vertèbres cervicales aux vertèbres sacrales et enfin un amas de fragments de côtes résultant de l'écrasement sur place d'une cage thoracique désolidarisée du reste du corps de l'animal. Les autres éléments étaient éparpillés sur le sol sans connexion visible. En revanche, comme dans la majorité des cas, ce sont les appariements osseux réalisés en laboratoire qui ont permis la mise en évidence de trois individus.

2.1.9.1. *Equidé 1*

L'équidé 1 a été identifié comme un animal de grande taille à morphologie caballine, âgé d'environ une dizaine d'années, et de sexe mâle. Ce cheval a été identifié à partir des restes crâniens auxquels ont été associés le rachis en connexion, les côtes, un fragment de coxal, un fémur et un trapézoïde. Le dessin des plis d'émail dentaire et la présence de canines bien formées et peu usées ont orienté la diagnose de cet équidé (espèce, âge, sexe).

Les déplacements des éléments en connexion (crâne-cervicales et rachis-côtes) indiquent clairement qu'il y a eu remaniement du squelette à un stade de décomposition déjà avancé mais néanmoins encore inachevé. Cela suggère une certaine fréquence ou rapidité dans la succession des dépôts ou des inhumations.

2.1.9.2. *Equidé 2*

Le deuxième individu est représenté par des os longs des membres antérieurs et postérieurs (humérus, radius et métatarsiens III) qui permettent de le classer parmi les équidés de taille moyenne. La morphologie asinienne de la face palmaire du radius oriente vers la reconnaissance d'un hybride (cf. mule, au sens générique du terme). Le sexe n'a pas été identifié de même que l'âge n'a pu être déterminé au-delà de l'attribution à un stade de croissance d'adulte.

2.1.9.3. *Equidé 3*

L'équidé 3 est un individu de petite taille identifié à partir d'une portion de membre antérieur gauche (scapula, humérus, radius et ulna). La morphologie de la face palmaire du radius est de type asinien. On constate néanmoins que plus l'équidé est de petit format, moins l'enfoncement caractéristique de la face palmaire est marqué. Ce critère semble en effet plus pertinent ou en tout cas plus visible sur des individus de haute stature.

2.1.10. Tombe 262

La tombe est divisée en deux dépôts différenciés, 262 α et 262 β : il s'agit en effet d'une double inhumation. L'orientation générale de la structure est Est/Ouest mais les deux équidés n'ont pas été déposés de la même manière. La bonne conservation de l'ensemble permet de constater que ces deux inhumations ont subi peu de remaniements car on observe de nombreux éléments en connexion anatomique. De plus, les animaux étaient isolés, chacun dans sa place dans la fosse : il n'y a pas eu ici d'accumulations successives de dépôts animaux.

2.1.10.1. Tombe 262 α

D'après les photos et relevés de fouilles, l'équidé est orienté Est/Ouest avec la tête à l'Ouest : le corps était déposé sur le côté droit (fig. 16). La tête en partie détruite a légèrement glissé au niveau de l'épaule, on n'en a retrouvé que des fragments de mandibules. Il semble que les membres antérieurs étaient repliés (ou ligotés ?) alors que les postérieurs se trouvaient en extension. La cage thoracique et le rachis sont en connexion anatomique. Les os longs sont en général entiers et leur état de conservation est globalement bon. Cela nous permet d'affirmer que les ossements ne présentaient pas de traces de découpe ou de brûlure. L'animal est un équidé adulte de taille moyenne dont les caractéristiques morphologiques l'apparentent à un hybride (cf. mule : seuls des caractères asiniens ont été observés). Tous les os sont soudés et les troisièmes molaires présentent une usure marquée qui détermine un âge d'environ 15 ans (entre 10 et 15 ans mais plus proche de 15).

On signalera ici une exostose osseuse entre le naviculaire et le grand cunéiforme qui indique une affection du tarse de type arthritique à la base du membre postérieur droit (les éléments correspondant à l'autre patte sont absents). Il s'agit d'une pathologie très localisée car les autres os tarsiens n'en portent aucune trace.

2.1.10.2. Tombe 262 β

Le squelette n'est pas tout à fait complet mais hormis l'orientation inversée, on remarque une certaine analogie de dépôt avec la tombe 262 α (fig. 17). En effet, l'équidé, de petite taille a été retrouvé couché sur le côté gauche, la tête orientée vers l'Est. Les portions manquantes du squelette ont semble-t-il été éliminées au cours du premier décapage de la fouille : il s'agit d'une partie de la tête et du membre postérieur droit. Rachis et cage thoracique étaient en connexion anatomique, les pattes antérieures étaient repliées sur elles-mêmes. On remarque, en l'absence du crâne, que les deux premières vertèbres cervicales font défaut, mais en parallèle, que des vertèbres caudales ont été identifiées. Par ailleurs, les extrémités des pattes sont absentes mais de façon différente selon les membres. Les ossements sont bien conservés et aucune trace

n'a été observée. L'évaluation de l'âge de cet âne est uniquement basée sur les soudures accomplies des ossements qui indiquent qui signalent un adulte d'au moins 5 ans.

2.1.11. Tombe 264

L'assemblage osseux lié à la tombe 264 se divise en deux lots : l'inhumation bien conservée d'un équidé (fig. 19) en connexion anatomique et presque complet, ainsi qu'un lot hétérogène d'ossements retrouvés en proche périphérie de l'inhumation qui semblent correspondre à un amas hétérogène provenant de plusieurs autres équidés. Nous aborderons la description en commençant par l'équidé 1, retrouvé en connexion. Il est important de noter que la mise en évidence d'une fosse est incertaine, ce qui augmente la difficulté de mettre en relation l'individu complet en connexion avec l'accumulation hétérogène mais néanmoins attribuable à des équidés.

2.1.11.1. Equidé 1

L'équidé presque complet de la tombe 264 était probablement le mieux conservé de la nécropole. Malheureusement, cela n'a pas joué en sa faveur : une longue exposition à l'aire libre et aux aléas climatiques l'ont fragilisé, et l'état de son squelette sur les photographies de terrain n'a plus grand chose à voir avec l'état de conservation observé en laboratoire. Certains os et en particulier le crâne n'ont pas résisté aux attaques successives de l'air, du soleil, et de la pluie. Par ailleurs, l'absence du membre postérieur droit est imputé au passage de la pelle mécanique lors du décapage préliminaire du terrain (fig. 19).

L'animal a été disposé sur le côté gauche selon une orientation du corps Est/Ouest, la tête étant placée à l'Est, et les pattes au Sud ; il semble avoir été déposé en position naturelle, non forcée. On remarque une connexion anatomique générale stricte du squelette (jusqu'aux vertèbres caudales), même si certains éléments font défaut (en particulier les extrémités du membre postérieur gauche) : l'absence de ces ossements s'explique par le décapage de la zone et la réalisation de la berme voisine. Les plans de fracture observés proviennent tous de cassures fraîches. Le sédiment n'ayant pas été tamisé et compte tenu des conditions de fouilles, on conclura au dépôt initial d'un individu entier.

Les dents appartiennent à un équidé adulte : toutes les jugales sont en cours d'usure qui indique un âge au moins supérieur à 4-5 ans. L'usure des troisièmes molaires oriente vers un stade compris entre 5 et 10 ans, fait qui trouve un écho dans l'observation des soudures osseuses toutes achevées, ce qui détermine un âge de plus de 5 ans. La présence de canines suggère la reconnaissance d'un mâle.

Les observations morphologiques destinées à déterminer l'espèce sont mitigées. En effet, certaines évoquent à la fois le cheval et la mule (en particulier le radius et le métacarpien III).

Le format des os semble exclure *a priori* l'âne et l'ensemble des critères cumulés conduit à identifier un cheval. Néanmoins, dans de tels cas, le doute persiste et nous en resterons à une détermination sous réserve.

Six vertèbres thoraciques présentent des exostoses sur le bord ventral de leur corps, et se trouvent soudées entre elles : la prolifération du tissu osseux est assez faible mais pourrait être le signe d'une affection de type spondylose déformante.

2.1.12. Lot hétérogène d'ossements d'équidés

Un peu à l'Est de l'équidé 1 et sensiblement au même niveau, se trouvait un lot d'ossements disparates appartenant à d'autres individus, sachant que tous liens ostéologiques avec l'équidé 1 sont exclus. Cet ensemble s'accorde mal avec les autres dépôts animaux observés dans la nécropole. On note la présence de restes crâniens et dentaires appartenant à un individu à affinité caballine très âgé voire hors d'âge (les faces occlusales sont creusées). De plus, on dénombre une diaphyse et une extrémité proximale de radius correspondant à deux individus différents, auxquels s'ajoutent une diaphyse d'humérus appartenant à un juvénile ou à un équidé de petite taille ce qui totalise trois individus pour un ensemble numérique très faible.

Compte tenu des remaniements déjà observés dans la nécropole et précédemment décrits au cours de l'étude des dépôts animaux, on retiendra ici le fait que des aménagements successifs aux dépôts animaux et des perturbations post-dépositionnelles liés aux inhumations consécutives d'humains et d'animaux peuvent être à l'origine de ce phénomène, qui, notons-le, concerne toujours des os d'équidés. Il est peut-être possible d'envisager que des tombes "anciennes" ont pu être réduites afin de récupérer de l'espace dans la nécropole.

2.2. Remarques sur les inhumations d'équidés d'Amphipolis

Les neuf inhumations d'équidés reconnues lors des fouilles de la nécropole Est d'Amphipolis sont toutes localisées dans le même secteur et sont sensiblement de même chronologie (fin du IV^e s. av. J.-C.). Compte tenu de l'ampleur de l'opération de sauvetage sur le site, il est intéressant de relever le caractère ponctuel de cette pratique d'inhumation animale (strictement des équidés) à la fois dans le temps et dans l'espace. L'analyse des dépôts fauniques montre par ailleurs que les enterrements d'animaux se sont succédés à un point tel que pour neuf tombes identifiées (fossoyées ou non), un ensemble de 25 individus ont été dénombrés. L'état de conservation de ces dépôts diffère, et la succession des aménagements dans ce secteur de la nécropole, par l'imbrication de tombes humaines et animales, indique que ces enterrements ont été effectués les uns à la suite des autres sans tenir compte des dépôts antérieurs. Il résulte de ce fait une certaine inégalité dans la conservation des squelettes :

certain bien conservés qui n'ont pas été perturbés par les suivants, et les précédents, dont l'unité et l'homogénéité ont été compromises à chaque nouveau creusement. On obtient ainsi un assemblage global disparate fait de squelettes quasi entiers entre lesquels s'intercalent les restes, souvent conservés par portions anatomiques, d'individus démembrés et dispersés lors de l'installation des tombes postérieures, qu'elles soient humaines ou animales.

Ainsi, sur les neuf structures identifiées, quatre seulement ont livré une inhumation unique d'équidé (Tombes 207, 248, 262 α et 262 β).

En dépit du caractère inégal de la conservation et de la représentation de chacun des individus répertoriés, il est permis de relever un certain nombre de points communs :

- l'absence de mobilier d'accompagnement,
- l'âge adulte des divers types d'équidés (chevaux, ânes, hybrides),
- la rareté des traces de découpe (deux exemples sur deux individus dans la tombe 207 β),
- le caractère non permanent des inhumations animales que l'on n'hésite pas à réduire ou à déplacer si besoin,
- un modèle de conservation squelettique qui souligne l'absence fréquente de la tête et des premières vertèbres (atlas et axis) et le déficit en éléments appartenant aux extrémités des pattes, en particulier les phalanges,
- au titre de la conservation squelettique, il est important de signaler la fréquence des trouvailles en connexion anatomique stricte, *in situ*, en particulier au niveau des cages thoraciques (le rachis dans sa globalité et l'articulation des côtes aux vertèbres thoraciques font partie des éléments qui se défont en dernier au cours de la putréfaction d'un équidé : exemple du zèbre, d'après Lee Lyman 1994 : 145) et des membres, ainsi que la mise en évidence de nombreux appartements osseux en laboratoire,
- à l'exception de l'ensemble T. 207, les dépôts animaux ont été au moins en partie recouverts par des tombes humaines, ce qui signifie que la pratique de l'inhumation animale ne signe pas la fin de l'utilisation de la nécropole,
- il n'y a aucun indice de repas funéraire, ou tout au moins d'assemblage faunique interprétable en tant que tel (déchet de consommation).

L'autre trait marquant dans la distribution de ces inhumations est l'absence d'organisation des dépôts au niveau horizontal :

- dans trois cas seulement (T. 248, 262 α et 264), une fosse de creusement a été observée de façon certaine,
- pas de régularité dans l'orientation ou la position des corps : globalement, la majorité des tombes de ce secteur, quelle que soit leur nature, sont orientées Nord-Sud. Les tombes anthropiques comme les tombes animales présentent des exceptions,

- la présence du mur Nord-Sud ne détermine pas de secteur spécifique aux inhumations animales : la plupart d'entre elles se situent à l'Ouest de ce mur, mais trois (T. 117, 207a, 207b) tombes sont localisées à la proximité orientale de ce mur,

- il n'y a pas de lien direct entre la nature des tombes anthropiques (âge, sexe, qualité du défunt, type de la tombe) et le dépôt d'un équidé,

- il n'y a pas de distribution particulière des animaux en fonction de leur espèce : chevaux, ânes et hybrides sont présents dans chaque secteur, et parfois même sont associés : on pense en particulier à des tombes multiples du types T. 262 ou T. 207,

- le nombre d'individus par tombe est variable et ne semble répondre à aucune règle,

- outre les dépôts spécifiquement animaux, on note la présence de restes osseux d'équidés isolés dans deux tombes anthropiques : la tombe 204 (une incisive supérieure) et la tombe 255 (un scaphoïde). Nous n'avons néanmoins pas de certitude sur le caractère intentionnel de ce phénomène, car les remaniements observés nous incitent à la prudence, ces ossements ayant pu glisser de façon accidentelle et se mêler aux restes humains,

- enfin on remarque que par deux fois, des traces de découpe sous forme d'incisions sur les surfaces osseuses ont été relevées. Dans le cas de l'équidé 2, au niveau mandibulaire, et dans celui de l'équidé 3 au niveau d'une phalange proximale, ces deux individus provenant de la tombe 207b. Cela indique que parfois, des gestes accompagnaient le simple fait d'inhumer, gestes que l'on peut interpréter par un dépouillement préalable de l'animal dans le cas de la phalange striée et par un nettoyage de la tête partiel (enlèvement de la langue et des parties molles de la bouche). Cette constatation, une fois mise en relation avec l'inégalité notable de la conservation des têtes, pourrait évoquer l'utilisation de ces dernières en dehors de la tombe (exposition, signalisation de la sépulture, etc) : cette hypothèse reste néanmoins bien fragile en l'absence de toute trace de découpe systématique des têtes, ni au niveau crânien, ni au niveau des premières vertèbres, également déficitaires.

En résumé, le caractère à la fois exceptionnel de ces assemblages qui n'ont pas d'équivalents archéologiques connus et leur homogénéité relative rendent délicate leur interprétation, même si le fait d'inhumer un cheval ne nous étonne guère, dans le monde grec antique (textes épiques, Xénophon, légende de Bucéphale, etc). Toutefois, il est possible de proposer un scénario consistant, au cours d'un temps donné, en la pratique d'inhumations d'équidés (déjà morts ou sacrifiés à cette occasion) intimement associés à des inhumations anthropiques. On constate que les procédures certes différent, et que le même soin n'est pas donné aux hommes et aux animaux, ce qui représente une différence fondamentale avec les sacrifices connus d'équidés au cours de l'Helladique moyen. Les tombes

ne sont pas structurées de la même manière et ne semblent pas être traitées avec le même "respect" : les inhumations animales ne sont pas pérennes et il semble admis que leurs réaménagements, voire leur destruction en vue d'en installer d'autres à leur suite, ne posent pas de problème.

En revanche, nous avons peu d'éléments pour appréhender les motivations profondes de ces pratiques : les animaux étaient-ils morts sur place ou bien ont-ils été transportés depuis un champ de bataille ou un lieu d'abattage ? Ces équidés étaient-ils l'objet d'un sacrifice en lieu et place de cette nécropole (auquel cas ils auraient pu être amenés vivants, donc sur pieds, à l'occasion ou non d'une sépulture humaine) ?

Le fait qu'il y ait eu creusements et dépôts successifs indique que les animaux ne sont pas tous morts en même temps, ce qui implique que la pratique de l'inhumation animale a été reproduite et qui exclut une mortalité soudaine et massive d'origine traumatique (guerre, combat) ou pathologique (épi-zootie). Par ailleurs, les classes d'âge ne concernent que des animaux adultes, entre 4 et 15 ans ou plus. Cela correspond à un âge adulte, de reproducteur, ou d'animal déjà dressé et entraîné. Rien ne vient expliquer la réforme volontaire et donc l'abattage de ces animaux (sauf peut-être dans les deux cas pathologiques de bouleture et de spondylose déformante) mais en tout état de cause, les carcasses ont été exclues du circuit de consommation. La question du caractère alimentaire de la viande d'équidés en Grèce pour les périodes nous concernant est toujours posée : de manière générale, les ossements représentent un très faible taux dans les spectres fauniques et on a tendance à ne pas les inclure au régime alimentaire des anciens, considérant que ce n'est pas leur chair qui est à l'origine de leur sélection mais leurs qualités pour le transport (endurance et rapidité) et leur nature (beauté, prestige, docilité). Toutefois, leur rôle dans le transport, la traction et le bât est largement attesté, de même que l'utilisation de leur peau, voire de leurs ossements. La consommation de certains équidés ou tout au moins l'exploitation des carcasses n'est pas exclue à la période romaine du Kerameikos (Athènes) et encore à Argos (Fouille Karmoyannis) où on a trouvé des ossements découpés et débités avec des traces d'enlèvements corticaux issus du décharnement de l'os (Gardeisen inédit). En effet, même si le cheval, en tant que tel, jouissait d'un statut particulier, les autres équidés (mules, ânes et bardots) étaient potentiellement requis pour les travaux lourds, à l'instar des bovins, et accessoirement être découpés et consommés. Par ailleurs, l'importance des chevaux dans les coutumes funéraires est bien attestée, en particulier dans l'iconographie, dès l'époque géométrique.

2.3. Les inhumations d'équidés en association avec des sépultures humaines

Fréquentes depuis l'Helladique moyen ou le minoen récent, celles qui sont connues en Argolide, à Marathon, ou en Crète et à Chypre sont différentes car les chevaux y sont par paires,

associés à leur chariot, et déposés dans le dromos d'un tumulus ou à proximité d'une chambre funéraire... par ailleurs, des remaniements au cours du temps ont été notés, soit par la stratigraphie (Dendra, tumulus B, tombe I) soit par la présence d'ossements isolés d'individus supplémentaires.

Il n'y a pas de cas exactement similaire à celui d'Amphipolis qui de surcroît concerne des structures plus récentes. Les imbrications et les accumulations de divers types de tombes font qu'il est plus difficile d'établir un lien direct entre l'animal et le personnage, d'autant qu'il n'y a pas de rapport entre les personnes inhumées, leur âge, leur sexe, et la présence d'équidés. Il n'y a pas non plus de liens avec des pratiques plus anciennes qui consistent à passer par le bûcher défunt et offrandes : aucun os brûlé n'a été repéré à Amphipolis.

Le phénomène de l'enterrement d'équidés est bien connu en Méditerranée orientale et jusqu'en Égypte et en Mésopotamie : toutefois, les attestations datent surtout de l'âge du Bronze moyen (Helladique ou Minoen moyen, période des Hyksos en Égypte), même si on en retrouve quelques traces à l'âge du Fer à Azor (Palestine) ou en Eubée (Toumba : protogéométrique) (Kosmetatou 1993).

Ces coutumes s'ancrent dans des pratiques qui datent de l'utilisation effective des équidés pour la monte, la traction, au cours de la fin de l'âge du Bronze. Antérieurement, c'est-à-dire avant le second millénaire, les restes de chevaux sont rares et il est toujours difficile de se prononcer sur leur caractère domestique ou sauvage. Ces pratiques ont perduré dans toute la Méditerranée orientale, avec quelques variantes régionales et chronologiques dont la nécropole d'Amphipolis nous présente une version originale.

2.4. Équidés d'Amphipolis et variabilité des morphotypes

Trois formats ont été identifiés :

- un type de petite taille correspondant à une hauteur au garrot comprise entre 1 et 1,1 mètre,
- un type de taille moyenne entre 1,2 et 1,4 mètre,
- un type de grande taille, de plus de 1,4 mètre au garrot et pouvant aller jusqu'à 1,6 ce qui indique un cheval (cas de la T. 207) de très haute stature. Ce type ne concerne sans doute pas uniquement les chevaux vrais car on sait que les mules, par exemple, lorsque les géniteurs sont sélectionnés, peuvent également voire dépasser la taille d'un cheval.

Dans le cas des populations inhumées d'Amphipolis, les équidés de petite taille correspondent morphologiquement aux ânes, ceux de grande taille essentiellement aux chevaux vrais (un hybride d'environ 1,5 mètre a néanmoins été identifié dans la tombe 207β), et ceux de taille moyenne rassemblent les chevaux et les hybrides.

Il est probable que les grands chevaux sont de type "scythes", grands (environ 1,45 m au garrot) et de type "arabe", chevaux orientaux dits encore de type longiligne (Rommelaere 1995) ; on sait que Philippe de Macédoine en a introduit par milliers en Grèce (Clutton-Brock 1981 : 88). La localisation géographique de la ville antique d'Amphipolis pourrait tout à fait justifier la présence de ces grands chevaux. On sait par ailleurs l'intérêt des anciens pour les différentes races qui a entraîné une forme d'élevage de rente, à caractère commercial et régional affirmé dans le monde grec.

L'âne quant à lui vient probablement du Proche-Orient égyptien, et le fait qu'il y ait des hybrides ne surprend guère pour l'époque car les textes antiques nous renseignent sur la pratique de la saillie mulassière, de même que nous savons que les attelages de mules sont utilisés dans les concours olympiques au moins depuis le V^e siècle (Chandezon 2003 : 410).

On constate alors que le format tout comme les critères morphologiques qui permettent de définir des équidés à affinité asinienne ou caballine sont insuffisants car l'ensemble de ces caractères se croisent indéfiniment à partir du moment où plusieurs "races" ont commencé à se croiser, en même temps que l'interfécondité compliquait la fixation des caractères ostéologiques. Ainsi, les méthodes de comparaison, même au niveau biométrique, ne sont-elles pas suffisantes. On se limitera ici à l'exemple des indices de gracilité des os canons (métapodes), où les distributions indiquent l'adéquation des mesures des équidés d'Amphipolis avec celles d'équidés actuels (mesures de comparaison empruntées à Eisenmann 1986 ou Eisenmann et Beckouche 1986). Les lettres incluses dans les diagrammes désignent la détermination réalisée à Amphipolis : pour les ânes (A), les mules (M), les chevaux (C) et les hybrides (H). Les figures 23 et 24 soulignent ainsi l'ambiguïté des résultats, avec toutefois des individus qui se placent soit dans le groupe des chevaux dits des chevaux vrais (de Prejwalski), soit nettement dans le groupe des ânes ou des bardots. La question de l'hybridation cheval-âne (mule et bardot) est donc mise en évidence mais pas réglée. La présence d'un équidé déterminé comme une mule au sein du groupe des métatarses d'Onagres pose aussi la question d'un autre type d'hybridation ou d'introduction de cette espèce dans le domaine grec, sans toutefois nous permettre de l'affirmer, le cas restant isolé (fig. 23).

3. CONCLUSIONS

La coutume de l'inhumation ou de l'incinération d'équidés en l'honneur des défunts est connue à partir des témoignages littéraires et des découvertes archéologiques qui témoignent de la mise en application de ces pratiques dans le monde grec, depuis l'époque mycénienne jusqu'à la conquête romaine. Les raisons qui ont imposé cette coutume, la mise en œuvre de son application et la périodicité des observations relatives à sa pratique diffèrent d'un lieu à l'autre, d'une époque à l'autre.

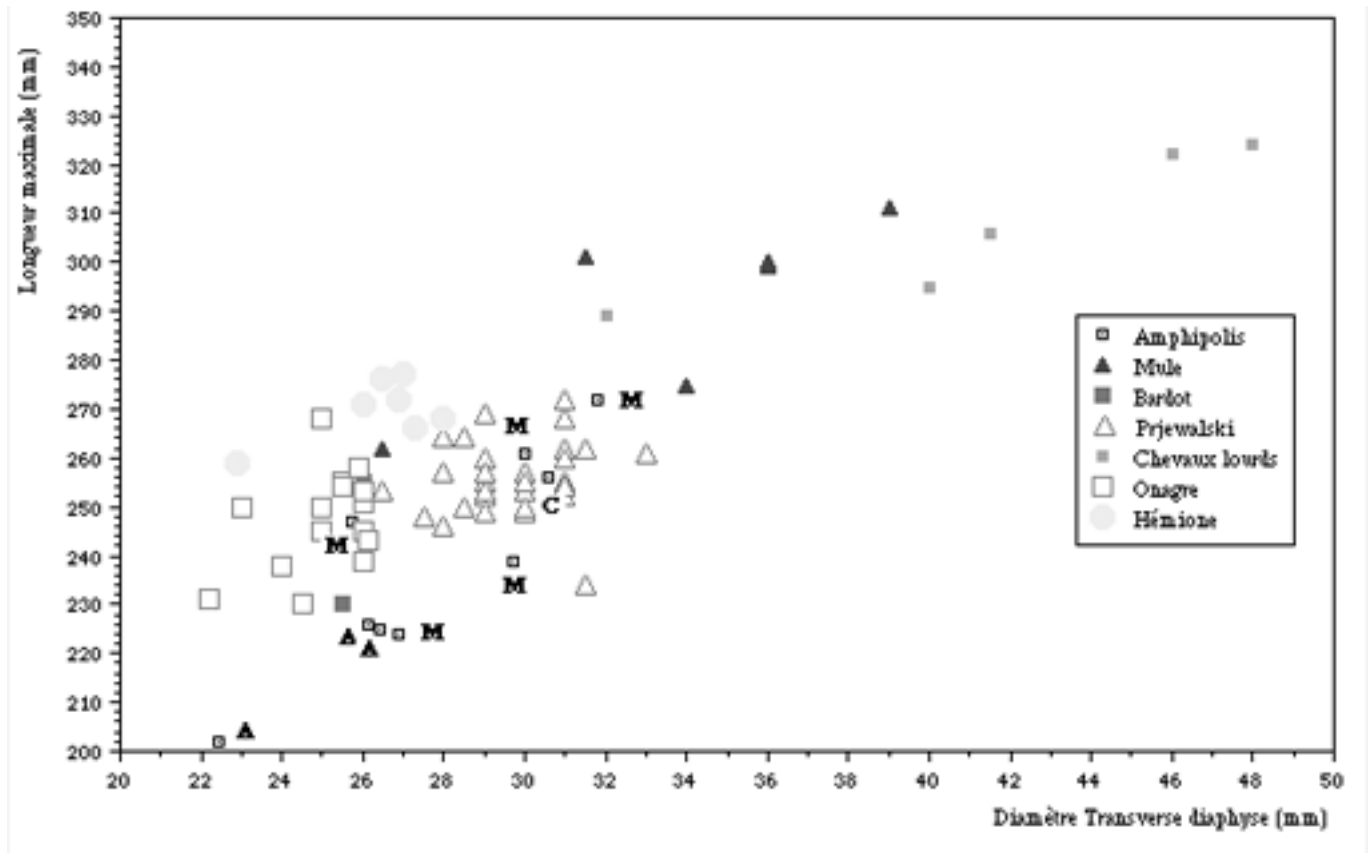


Fig. 23 : Gracilité comparative des métatarsiens III de divers équidés.

Homère rapporte comment Achille brûla quatre chevaux sur le bûcher funéraire de Patrocle, allusion probable à des coutumes funéraires pratiquées au cours des temps héroïques (13). Le sacrifice de chevaux est également attesté archéologiquement à la période mycénienne, dans la tombe à tholos d'Arno (à Marathon) par le dépôt à l'entrée du dromos de deux chevaux déposés sur le côté, de façon symétrique (14). Une inhumation de cheval a été trouvée dans les niveaux inférieurs de la tombe à tholos pillée au lieu-dit Analipsi, dans la région de Kinouria (Péloponnèse) (15).

Aux cours des temps historiques, la coutume de la mise à mort de chevaux en l'honneur des défunts est pratiquée de façon sporadique. Dans des niveaux tardifs de la période géométrique à l'époque archaïque, on a retrouvé cinq squelettes acéphales de chevaux sacrifiés au sein de la nécropole d'Argos, sur la pente Sud-Est de la colline de l'Aspis (16). Récemment, lors des fouilles réalisées dans le métro d'Athènes, au sein d'une vaste nécropole utilisée sans interruption depuis le début du IV^e s. av. J.-C. jusqu'à la période romaine, ce sont trois tombes d'animaux qui ont été découvertes : deux de chiens, et la troisième d'un chien et d'un cheval enterrés ensemble (17).

La mise en évidence de ces pratiques est sporadique en Macédoine. Dans la nécropole d'Olynthos, D.M. Robinson a trouvé des dents de cheval dans la tombe 376 ainsi qu'une inhumation de cheval datée du V^e s. av. J.-C., près de deux modestes tombes à offrandes ; cette inhumation animale ne traduit pas seulement l'existence d'une pratique qui consiste à sacrifier un cheval, mais représente aussi l'enterrement isolé d'un cheval apprécié comme compagnon (18). Dans la grande tombe de Vergina, au Nord du tombeau macédonien III non profané, on a retrouvé un squelette de cheval près de deux tombes humaines sans offrandes, datées probablement de la fin du IV^e s. av. J.-C. : il n'est pas exclu qu'il s'agisse là aussi d'un cas de sacrifice de cheval (19). Dans la nécropole de la ville antique d'Akanthos, au milieu des tombes d'époque classique et hellénistique, dix inhumations animales sont signalées : six de chevaux et quatre de chiens, sans pour autant qu'une tentative de rapprochement avec les données archéologiques n'ait été tentée (20). Deux tombes de chevaux ont également été signalées à Thermi : dans l'une d'elle, on a retrouvé une pointe de javelot fichée dans les côtes de l'animal, probablement le signe d'une mort violente sur les lieux (21). Une tombe de cheval a été repérée à Abdères à l'intérieur d'un mur crépis d'époque ancienne (22).

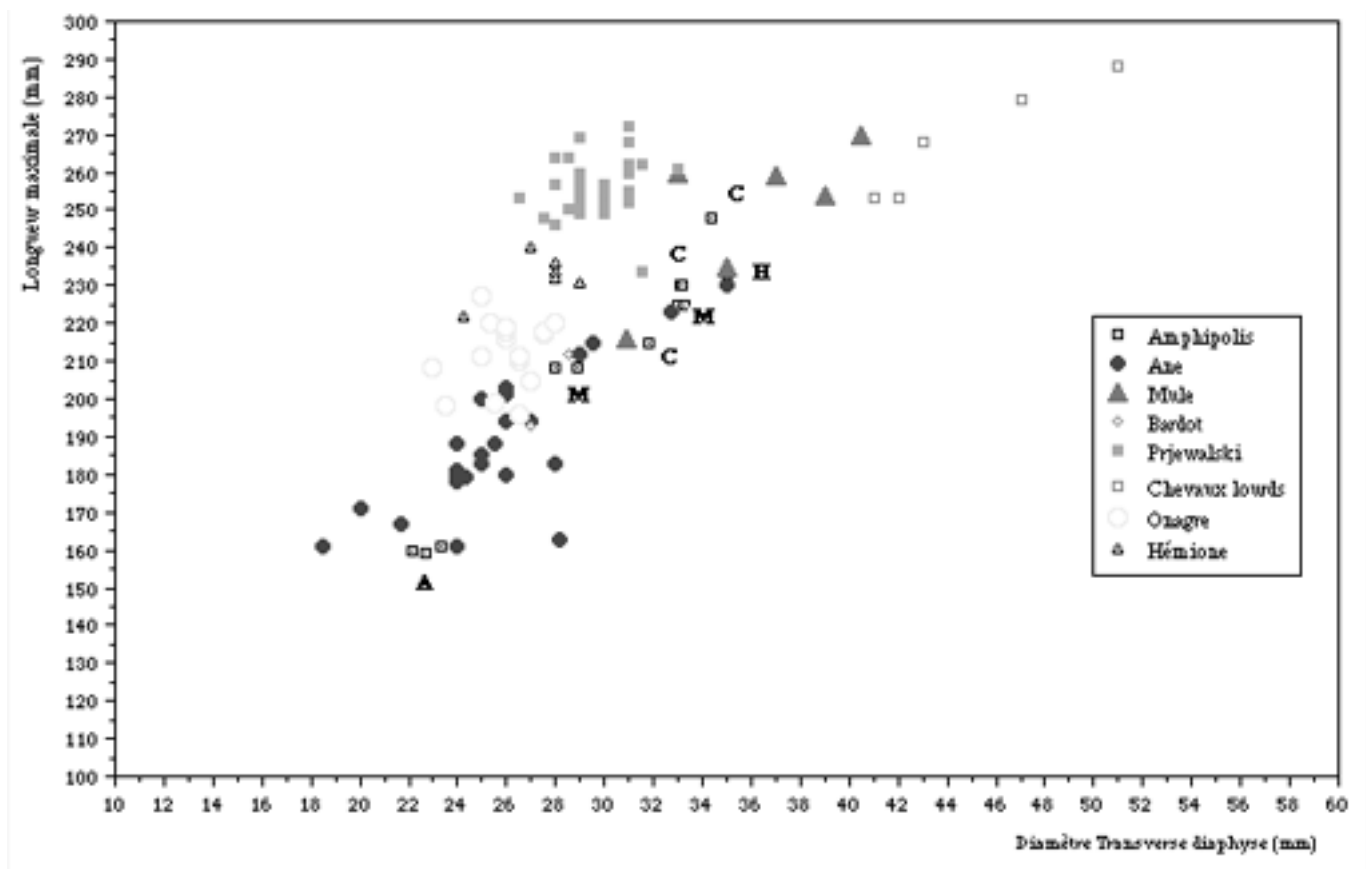


Fig. 24 : Gracilité comparative des métacarpiens III de divers équidés.

Au-delà de la présence des restes squelettiques qui illustrent archéologiquement la mise à mort de chevaux en l'honneur des défunts, la coutume est également attestée par d'autres découvertes isolées de mobilier. Dans le tumulus de Saint Athanassios à Larissa, et bien qu'aucun ossement de cheval n'ait été observé, on retrouve des traces d'accessoires métalliques de voitures à roues déposées sur les bûchers funéraires du VI^e av. J.-C. : ceci suggère que les chariots comme les animaux pouvaient être brûlés ensemble sur les bûchers (23). En relation avec ces coutumes, on n'oubliera pas de signaler la pratique qui consiste à déposer des répliques métalliques de véhicules et de chevaux dans les tombes du IV^e s. av. J.-C. de la nécropole de Sindos où précisément, des modèles réduits ont été offerts aux défunts masculins comme substituts de leurs équipements réels (24). Dans d'autres cas encore, des objets métalliques appartenant au harnachement ainsi que des sangles et des bandes de cuir retrouvés dans le bûcher de la tombe II de Vergina (25) comme dans les tombes A et B de Derveni (26), pourraient être corrélés à des pratiques funéraires semblables mais isolées qui ont été mises en œuvre en Macédoine au cours du IV^e av. J.-C.

L'introduction du rite funéraire de la mise à mort de chevaux dans le monde grec semble problématique, bien qu'il ait

été soutenu que cette pratique avait été importée de Chypre par les Achéens à la fin du deuxième millénaire. En dehors de l'existence de ces pratiques de grande tradition à Chypre, la coutume se rencontre régulièrement au cours du temps dans d'autres civilisations du bassin oriental de la Méditerranée, comme par exemple en Égypte et en Asie mineure (période hittite). On la rencontre ultérieurement dans les riches tombeaux des guerriers scythes, au Nord de la Russie, de même que plus largement sur l'ensemble de la péninsule balkanique (27). Les récentes découvertes exceptionnelles du tumulus de Mikri Doxipara ouvrent un champ de recherche nouveau de la pérennité de ces pratiques dans la Thrace antique, et bien au-delà (28).

Les sources littéraires sont rares, et celles que soient les informations retirées des données archéologiques, elles se limitent souvent à la seule description des trouvailles, sans forcément atteindre une compréhension de l'essence du sujet, qui doit être abordé de manière plus globale. De ce fait, des renseignements précieux se perdent, comme par exemple la manière dont on sacrifiait les chevaux, les lieux et la façon dont on enterrait leurs cadavres, le contexte archéologique, et plus particulièrement les liens que les chevaux entretenaient avec les tombes voisines, résultats qu'une étude ostéologique pourrait parfois permettre d'affiner.

À Amphipolis, les données archéologiques ne permettent pas de corréliser inhumations de chevaux et tombes humaines attenantes, et seules des hypothèses sont émises. Le fait cependant, que la plupart des tombes voisines étaient simples, c'est-à-dire des tombes fossoyées ou des tombes à tuiles, selon les cas sans ou avec de rares offrandes, renforce substantiellement l'idée qu'elles appartenaient à une classe de citoyens économiquement aisés. Il est connu que depuis l'époque mycénienne et jusqu'à la période de la noblesse archaïque, la possession et l'entretien d'un cheval constituaient à la fois la preuve d'une opulence économique et d'une distinction sociale (29). Ainsi, la présence d'inhumations de chevaux n'est-elle pas anodine au sein de tombes monumentales car l'abattage d'un cheval était assurément une opération onéreuse qui incombait à la famille du défunt. Par ailleurs, l'absence de trouvailles importantes comme des armes dans les tombes humaines ou des équipements dans les tombes d'équidés ne permettent pas d'élaborer de façon certaine l'hypothèse selon laquelle les défunts proches des chevaux appartenaient à une classe de l'élite des cavaliers au sein de laquelle le cheval représentait "un outil de guerre, une valeur économique, un signe de classe sociale et un symbole de pouvoir politique" (30). Néanmoins, si on considère les trouvailles d'objets métalliques trouvés sur les squelettes mais de manière isolée au sein de la nécropole d'Amphipolis (pointes de flèches et des poignards), associé au fait que l'étude anthropologique indique des défunts âgés entre 30 et 40 ans présentant des traces de blessures, nous ne pouvons pas exclure l'hypothèse selon laquelle ces hommes ont pu être enterrés avec leurs chevaux à la suite d'une bataille ou encore que les chevaux ont été sacrifiés en leur honneur. La nature des tombes et des offrandes associées indique que les combattants n'étaient pas

nécessairement des guerriers illustres ou riches. Nous devons donc considérer la très grande valeur du cheval dans l'art militaire macédonien, sa signification ne reposant pas uniquement sur les citoyens riches. On sait par ailleurs qu'Amphipolis, en tant que ville d'une importance économique et stratégique exceptionnelle, constituait une base de départ pour les rois macédoniens lors des expéditions en Thrace et en Asie. Ainsi, Amphipolis a-t-elle participé à la campagne d'Alexandre le Grand en Thrace, au cours de l'année 335 av. J.-C., avec un corps de cavaliers d'élite qui s'est distingué au cours des batailles d'Asie (31). Par ailleurs, le thème du cavalier dans l'art macédonien et plus particulièrement dans le monnayage relève d'une tradition iconographique continue depuis la première moitié du V^e s. av. J.-C. jusqu'à la période impériale. Comme O. Picard l'a démontré récemment de façon pertinente, le cavalier incarne l'image virtuelle de la noblesse de chasse et de guerre qui constituait l'un des fondements de la société macédonienne antique (32).

En conclusion, nous pouvons considérer la pratique de l'inhumation d'équidés dans la nécropole d'Amphipolis comme un rituel funéraire ponctuel qui a été mis en œuvre à la fin du IV^e s. av. J.-C. et non pas comme le témoignage d'un rituel funéraire généralisé. Jusqu'à présent, en dehors des données rapportées ici, on ne connaît qu'une seule mention d'inhumation de cheval en provenance des fouilles de la nécropole classique d'Amphipolis, laquelle se présente comme le seul exemple de tombe où étaient mêlés ossements de cheval et ossements humains (33). Il n'est pas exclu cependant qu'à l'avenir, au fur et à mesure de la progression des fouilles, on ne retrouve pas d'autres signes de l'inhumation d'équidés qui pourront venir éclairer d'autres aspects des rituels funéraires pratiqués dans la ville.

NOTES

(1) Pour plus d'informations sur la nécropole orientale, cf. M. Nikolaidou-Patera, "Από την Νεκρόπολη της αρχαίας Αμφίπολης", *AEMΘ* 6, 1992, p. 549. P. Malama, "Νεότερα στοιχεία από το Ανατολικό Νεκροταφείο της Αμφίπολης", *AEMΘ* 14, 2000, p. 55. P. Malama - S. Triantafyllou, "Ανθρωπολογικές πληροφορίες από το Ανατολικό Νεκροταφείο της Αμφίπολης", *AEMΘ* 14, 2000, p. 127. P. Malama, "Νεότερα στοιχεία από το Ανατολικό Νεκροταφείο της Αμφίπολης", *AEMΘ* 15, 2001, p. 111. P. Malama, "Κιβωπιόσχημοι τάφοι κλασικής εποχής από το Νεκροταφείο της Αμφίπολης · Ο τοιχογραφικός διάκοσμος", *Ζ Διεθνές Συμπόσιο για την αρχαία Μακεδονία*, 14-18 οκτ. 2003 (sous presse).

(2) Pour plus d'informations sur les fouilles de la nécropole hellénistique d'Amphipolis cf. D. Lazaridis, *ΠΑΕ* 1956, p. 141 ; *ΠΑΕ* 1958, p. 81 ; *ΠΑΕ* 1960, p. 67 ; *ΠΑΕ* 1961, p. 63 ; *ΠΑΕ* 1964, p. 40. Pour la nécropole classique d'Amphipolis, cf. T. Mandala, "Το κλασικό Νεκροταφείο της Αμφίπολης", en hommage à D. Lazaridis, "Πόλις και Χώρα στην αρχαία Μακεδονία και Θράκη", *Πρακτικά Αρχαιολογικού Συνεδρίου, Καβάλα 9-11 Μαΐου 1968*, p. 275, Thessaloniki 1990.

(3) D. Lazaridis rapporte la découverte d'une inhumation de cheval lors de la fouille de la nécropole classique d'Amphipolis en 1984. Cf. D. Lazaridis, *ΠΑΕ* 1984, p. 39 et T. Mandala, *ibidem*, p. 276.

(4) Monnaie de bronze de Philippe II (359-336 av. J.-C.). Avers présentant une tête de jeune homme imberbe tourné vers la droite et qui porte un

bandeau. Revers : jeune cavalier nu sur un cheval galopant vers la droite. Inscription : Φ[ΙΛ]Ι[ΠΠ]ΙΟΥ[Υ]. Pour la typologie numismatique, voir SNG Cop. 570-579 et 581-609.

(5) Monnaie de bronze de Philippe II (359-336 av. J.-C.). Avers identique à celui de la monnaie N 4764 (n. 4). Revers avec cavalier à la main levée. Le cheval est au pas. La ligne du sol est indiquée. Sur la droite, l'inscription "E" (à l'envers). Sur le haut, ΦΙΛΙΠΠΙΟΥ. Pour la typologie numismatique, voir SNG Cop. 581.

(6) Monnaie de bronze de Philippe II (359-336 av. J.-C.). Avers identique à celui des deux exemplaires N 4764 et N 4623 (n. 4 et n. 5). Revers : sous le cheval, inscription ΔΙ. Sur la partie supérieure, inscription [Φ]ΙΛΙΠΠΙΟΥ. Pour la typologie numismatique, voir SNG Cop. 584.

(7) Monnaie de bronze de Philippe II (359-336 av. J.-C.). Avers identique à celui des trois exemplaires N 4764, N 4623 et N 4624 (n. 4 à n. 6). Revers : cheval et éclair de tonnerre. Inscription : ΦΙΛ[ΙΠ]ΠΙΟΥ[Υ].

(8) Monnaie de bronze. L'avers n'est pas conservé (bouclier macédonien). Sur le revers, un casque mycénien. Inscription. Sur la droite, double hache et croissant. Frappe monétaire postérieure à 311 av. J.-C. attribuée à Démétrios Poliorcète (306-283 av. J.-C.) ou Antigone Gonatas (277-239 av. J.-C.).

(9) Monnaie en argent. Sur l'avers une tête casquée d'Athéna tournée

vers la droite. Casque de type corinthien. Sur le revers une tête de lion à gueule ouverte tournée vers la gauche. Il n'a pas été retrouvé d'autres pièces de ce type.

(10) Monnaie en argent d'Arcadie, frappe de Mégalopolis après 370 av. J.-C. Sur l'avvers la tête du jeune Pan tournée vers la gauche. Sur le revers le monogramme "AP" (le P adossé sur la branche droite du A). Entre les deux branches du A, syringe. Voir SNG Cop. 197-200.

(11) Monnaie en bronze de Cassandre (316-297 av. J.-C.), frappe émise entre 306 et 297 av. J.-C. Sur l'avvers, tête d'Héraklès imberbe avec un lion sur sa droite. Cercle tiqueté. Jeune cavalier nu, la main relevée, montant un cheval au pas, tourné vers la droite. Inscription circulaire en haut et en bas ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΚΑΣΣΑΝΔΡΟΥ, sur la gauche la lettre T, sur la droite une étoile, sous le cheval les lettres AI. Pour la typologie numismatique, voir SNG Cop. 1142.

(12) Monnaie de bronze de Cassandre (316-297 av. J.-C.), identique au numéro N 4867 (n. 11). Sur le revers : un T à gauche, une étoile à droite, un Λ en bas.

(13) Homère, *Ιλιάδα*, Ψ, 171-172, 237-261.

(14) Ergon de 1958, p. 25, fig. 23 : E. Stikas, "Ανασκαφή και στερέωσις του θολωτού τάφου Μαραθώνος", *ΠΑΕ* 1958, p. 16, fig. 1, tab. 17a : B. Petrakos, "Αρχαιολογικός Οδηγός", p. 63-65, fig. 22-23.

(15) K.A. Romaios, "Ανασκαφική έρευνα κατά την Ανάληψιν", *ΠΑΕ* 1954, p. 286, fig. 19.

(16) *Archeologiko Deltio* 35 (1980), "Chroniques", p. 116, fig. 9, tab. 38 (A. Photopoulou).

(17) N. Stambolidis et L. Parlama (ed.), "Η πόλη κάτω από την πόλη, Ευρήματα από τις ανασκαφές του Μητροπολιτικού Σιδηροδρόμου των Αθηνών", Catalogue de l'exposition du Musée d'Art cycladique, Athènes 2003, p. 157, fig. 10.

(18) D.M. Robinson, *Olynthus* XI (1942), p. 90, fig. 20.

(19) P. Faklaris, "Ίπποσκευές απο τη Βεργίνα", *Archaologiko Deltio* 41 (1986), "Études", p. 51.

(20) *Archeologiko Deltio* 51 (1996), "Chroniques", p. 451, tab. 123β.

(21) *Archeologiko Deltio* 49 (1994), "Chroniques", p. 446, tab. 142γ.

(22) Ergon de 1983, p. 17, et aussi : K. Chryssanthaki, "Ανασκαφικές έρευνες στα αρχαία Αβδηρα", *ΠΑΕ* 1983, T. A', p. 7, tab. 9a.

(23) Ath. Tziafalias, "Ανασκαφικές έρευνες στον Άγιο Γεώργιο Λαρίσης", *AAA* XI (1978), p. 173, fig. 14-16, 21, 23.

(24) I. Vokotopoulou, A. Despini, B. Misailidou, M. Tiberios, "Σίνδος", Catalogue de l'exposition, Athènes 1985. P. Faklaris, *ibidem*, p. 54-55. A. Keramaris, S. Protopsalti, St. Tzolakis, "Η ανασκαφική έρευνα στη ΒΙ.ΠΕ.Θ. Σίνδου" 2002, *AEMΘ* 16, 2002, p. 237, fig. 7.

(25) P. Faklaris, n. 19, *ibidem*, p. 57.

(26) P. Themelis, I. Touratsoglou, "Οι τάφοι του Δερβενίου", Athènes 1997.

(27) Pour une présentation générale sur le sujet, voir P. Faklaris, n. 19, *ibidem*, p. 55-56.

(28) D. Triantaphyllos et D. Terzopoulou, dans ce volume.

(29) E. Voutyras, "Ηφαιστίων ήρος", *Egnatia* 2 (1990), p. 152.

(30) S.G. Gröschel, *Waffenbesitz und Waffeneinsatz bei den Griechen*, Frankfurt am Main 1989, p. 127-144.

(31) J. Papastavru, "Amphipolis Geschichte und Prosopographie : le cavalier macédonien, Iconographie classique et identités régionales", *BCH Suppl.* XIX (1986), p. 67.

(32) O. Picard, "Numismatique et iconographie : le cavalier macédonien, iconographie classique et identités régionales", *BCH suppl.* XIV (1986), p. 67.

(33) Cf. n. 3.

BIBLIOGRAPHIE

ARLOING M.J. (1882) — Caractères ostéologiques différentiels de l'âne, du cheval et de leurs hybrides. *Bull. Soc. Anthropologique de Lyon*, Lyon, 1882, 48 p.

BARONE R. (1976) — *Anatomie comparée des mammifères domestiques*. Vigot (ed), Paris, vol.1-2, 296 p. et 428 p.

CHANDEZON Ch. (2003) — L'élevage en Grèce (fin V^e – fin I^{er} s. a. C.). L'apport des sources épigraphiques. *Ausonius Publications*, Scripta Antiqua 5, 463 p.

CHAUVEAU A., ARLOING S. (1879) — *Traité d'anatomie comparée des animaux domestiques*. Baillière et fils (ed), Paris, 1036 p.

CLUTTON-BROCK J. (1981) — *Domesticated animals from early times*. University of Texas Press, Austin, British museum (Natural history), 205 p.

CLUTTON-BROCK J. (1992) — *Horse Power. A history of the horse and the donkey in human societies*. Natural History Museum Publications, London, 188 p.

DAVIS S.J.M. (1987) — *The Archaeology of animals*. B.T. Batsford Ltd London, 208 p.

EISENMANN V. (1979) — Les métapodes d'Equus sensu lato (Mammalia, Perissodactyla). *Géobios*, 12, 6, p. 863-886, 19 fig., 11 tab.

EISENMANN V. and BECKOUCHE S. (1986) — Identification and discrimination of metapodials from Pleistocene and modern Equus, wild and domestic. In : "Equids in the Ancient World", R.H. Meadow & H.P. Uerpmann (eds), Dr. Ludwig Reichert Verlag, Wiesbaden, 1986, p. 117-163.

EISENMANN V. (1986) — Comparative osteology of modern and fossil horses, half-asses, and asses. In "Equids in the Ancient World", R.H. Meadow & H.P. Uerpmann (eds), Dr. Ludwig Reichert Verlag, Wiesbaden, p. 69-116.

GUADELLI J.L. (1998) — Détermination de l'âge des chevaux fossiles et établissement des classes d'âge, *Paléo*, p. 87-94.

FOREST V. (inédit) — Identification des équidés domestiques des périodes historiques en France à partir du squelette post-céphalique : propositions méthodologiques. Séminaire de l'axe 7 «Archéologie de l'Animal», UMR 5140 – CNRS, Lattes.

KIESEWALTER L. (1988) — Skelettmessungen an Pferden als Beitrag zur theoretischen Grundlage der Beurteilungslehre des Pferdes. *Diss.*, Leipzig.

KOSMETATOU E. (1993) — Horses sacrifices in Greece and Cyprus. *Journal of Prehistoric Religion* 7, p. 31-41.

LYMAN, R. L. (1994) — *Vertebrate Taphonomy*, Cambridge, Cambridge University Press.

PETERS J. (1998) — *Römische Tierhaltung and Tierzucht. Eine Synthese aus archäozoologischer Untersuchung und schriftlich-bildlicher Überlieferung*. Passauer Universitätsschriften zur Archäologie, Band 5, Verlag Marie Leidorf GmbH & Coe, Rahden, 444 p.

ROMMELAERE C. (1995) — La morphologie des chevaux dans l'iconographie égyptienne. In : *Le cheval et les autres équidés : aspect de l'histoire de leur insertion dans les activités humaines*, Colloque 6, Liège 1995, p. 47-79.